**ANNEXE I AU RAPPORT SUR LES CONSTATATIONS EFFECTIVES**

|  |
| --- |
| INFORMATIONS ET DONNÉES FINANCIÈRES DE L'ANNÉE …………  RELATIVES À LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES  ………………………………………………………………… |

**Objet et contenu de l’examen sur la base de procédures d’audit convenues**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Objets** | **Procédures** | **Constatations** |

1. **Confirmations relatives à l’application de la loi genevoise**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Taux de cotisation en vigueur : 2.34 % | Vérifier que la caisse applique le taux de cotisation en vigueur dans le Canton de Genève. | E.O. le taux appliqué est 2.34 % et aucune anomalie n’a été constatée |
| Versement des allocations | Vérifier que les allocations sont versées directement aux bénéficiaires ;  Si non, vérifier l’existence d’une dérogation accordée par le Fonds. | Les allocations sont versées directement aux bénéficiaires.  Non. Dérogation accordée le…………. |

1. **Confirmations relatives aux dispositions applicables de la législation sur l’AVS (directive 3.5)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Intérêts moratoires et rémunératoires | Vérifier que la caisse applique les dispositions prévues par la LAVS, applicables par analogie, s’agissant des intérêts moratoires et rémunératoires. | E.O. pas d’anomalie constatée  Remarque : |
| Contrôles d’employeur | Vérifier que la caisse respecte les dispositions de la LAVS en matière de contrôle d’employeurs. | E.O. pas d’anomalie constatée  Remarque : |
| Actions en réparation de dommage (responsabilité de l’employeur – art. 52 LAVS applicable par analogie) | Vérifier que la caisse pratique systématiquement l’action en réparation de dommage. | E.O. pas d’anomalie constatée  Remarque : |

1. **Confirmation relative aux éléments du bilan et du compte d’exploitation (annexe I-C)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Données de l’année …….. | Vérifier que les données relatives aux éléments du bilan et du compte d’exploitation de l’annexe I-C sont exactes et concordent avec les montants y relatifs dans la comptabilité de la caisse. | Les données mentionnées dans l’annexe I-C concordent avec les montants y relatifs dans la comptabilité de la caisse et sont exactes. |

1. **Confirmations relatives à l’opinion d’audit**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Rapport de l’organe de révision (contrôle ordinaire ou contrôle restreint) | Confirmer que l’opinion d’audit ressortant de notre rapport de l’organe de révision sur les comptes annuels …….. est sans réserve, ni remarque et atteste : | Nous avons remis notre rapport de l’organe de révision sur les comptes annuels sans réserve, ni remarque en date du ……….. |
|  | 1. La conformité des comptes annuels avec les dispositions y relatives des législations fédérale et cantonale sur les allocations familiales, les statuts, les règlements et les directives financières du régime genevois des allocations familiales | Pas de réserve, ni remarque |
|  | 1. La conformité de la tenue de la comptabilité et de la gestion avec les différentes prescriptions cantonales applicables découlant de la loi fédérale sur les allocations familiales. Dans ce contexte, nous avons apprécié si les prescriptions légales et réglementaires relatives à l’organisation, l’administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations, ainsi que les directives sur le contrôle d’employeurs ont été respectés. | Pas de réserve, ni remarque |